Le patriarche Cyrille s'adresse aux représentants de communautés religieuses et d'organisations internationales au sujet des poursuites contre le supérieur de la laure des Grottes de Kiev



Service de communication du DREE, 15.07.2023. Le 15 juillet, le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies Cyrille a adressé un appel aux primats des Églises orthodoxes locales, à de nombreuses personnalités religieuses et aux représentants des organisations internationales, les informant des poursuites dont fait l'objet le métropolite Paul de Vychgorod et de Tchernobyl, supérieur de la laure des Grottes de Kiev.

Le primat de l'Église orthodoxe russe a envoyé son appel aux primats des Églises orthodoxes locales, au pape François, au patriarche copte Tawadros II, à l'archevêque de Canterbury Justin Welby, chef de l'Église anglicane, au docteur Jerry Pillay, secrétaire général du Conseil œcuménique des églises, à Antonio Guterres, secrétaire général de ONU, à Helga Maria Schmid, secrétaire général de l'OSCE, à Marija Pejcinovic-Buric, secrétaire général du Conseil de l'Europe, à Volker Türk, haut-commissaire de

l'ONU aux droits de l'homme, à Matteo Mecacci, directeur du bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

Le texte de l'appel est reproduit ci-dessous :

« Le 14 juillet 2023, en vertu d'une résolution du tribunal du district de Solomenka (Kiev), le métropolite Paul de Vychgorod et de Tchernobyl, supérieur de la laure des Grottes de Kiev, jusque là assigné à résidence, a été arrêté et emmené à la maison d'arrêt.

La décision de la Cour a été rendue dans le contexte des efforts continus des autorités ukrainiennes pour soustraire par la violence et illégalement la laure des Grottes de Kiev de la juridiction de l'Église orthodoxe ukrainienne.

Cette décision du tribunal, injuste et manifestement dictée par les autorités de l'Ukraine, a pour objectif d'intimider les fidèles, de les contraindre à renoncer à défendre leur liberté religieuse et leurs sanctuaires. Elle s'inscrit dans le cadre des persécutions à grande échelle lancées par les autorités ukrainiennes contre l'Église orthodoxe ukrainienne.

Aucun religieux ne peut et ne droit être soumis à semblables mesures répressives à cause de ses convictions religieuses.

Je constate avec la plus grande inquiétude que ce changement de mesure préventive à l'encontre du métropolite Paul, homme d'un certain âge, de l'assignation à résidence à la détention, menace sérieusement sa santé et pourrait entraîner sa mort à la maison d'arrêt.

Je vous appelle à prêter attention aux persécutions qui ont lieu en Ukraine contre l'Église orthodoxe ukrainienne, et à prendre toutes les mesures possibles pour protéger le métropolite Paul de Vychgorod et de Tchernobyl de ces poursuites illégales. »

Source: https://mospat.ru/fr/news/90526/